

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE 2020-2022

Syndicat départemental de valorisation et traitement des déchets, ValOrizon a la responsabilité environnementale et sociétale d'amener le département vers une gestion exemplaire de ses déchets. Labellisé « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » en 2015, ValOrizon et l'ensemble des collectivités de collecte adhérentes, ainsi que la Communauté d'Agglomération d'Agen se sont engagés dans une démarche volontariste visant à faire du Lot-et-Garonne un territoire pionnier en France en matière de gestion innovante des déchets et de développement de l'économie circulaire.

Afin d'atteindre les objectifs inscrits dans la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et faire face à l'augmentation annoncée de la TGAP, le Syndicat a décidé de concentrer ses efforts sur 3 grands axes de travail :

- Accompagner les collectivités de collecte du Lot-et-Garonne dans une politique volontariste de prévention des déchets et d'économie circulaire (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés + Tarification Incitative, y compris de second rang + Généralisation du tri à la source des biodéchets + Extension des consignes de tri + Optimisation des filières en déchèteries,...) ;
- Faire émerger des activités d'économie circulaire sur l'écoparc de Damazan, d'essaimer ces activités en lien avec le réemploi et le recyclage et sensibiliser à la prévention des déchets et à l'économie circulaire ;
- Faire du respect de l'environnement une de ses préoccupations principales et transversales au regard des grands enjeux nationaux et locaux (réglementation, fiscalité, opportunités d'optimisation, d'innovations et de développement local...).

VALORIZON s'engage à :

Poursuivre son investissement dans le cadre de la mise en place du Système de Management Environnemental (SME) sur le site de Monflanquin (ISDND + plateforme de compostage), dans une démarche d'amélioration continue afin de progresser constamment vers une meilleure performance environnementale.

VALORIZON fixe les objectifs environnementaux suivants pour le site certifié de Monflanquin :

- Respecter la réglementation et protéger le milieu naturel dans une démarche d'amélioration continue ;
- Renforcer la maîtrise des processus externalisés (gestion des lixiviats, du biogaz, de la plateforme de compostage) ;
- Renforcer la maîtrise des impacts olfactifs ;
- Agir en amont sur la chaîne de valeur en renforçant la prévention et le tri auprès des producteurs de déchets pour limiter la présence de déchets non conformes aux consignes de tri dans les casiers d'enfouissement ;
- Valoriser les actions environnementales menées et celles qui sont à l'étude en renforçant la communication auprès des parties intéressées afin de les associer toujours au mieux à la démarche générale.

La Direction du Syndicat s'engage à mettre en œuvre cette politique environnementale et à allouer les moyens nécessaires au bon fonctionnement de son Système de Management Environnemental.

À Monflanquin, le 16/12/2020

Nathalie FOUNAUD-VEYSSET
5^{ème} Vice-Présidente de
VALORIZON, en charge du site de
Monflanquin



Eric MARTY
Directeur Général des Services de
VALORIZON

VALORIZON
moins de déchets, plus de ressources !
Syndicat mixte de valorisation et traitement
des déchets ménagers de Lot-et-Garonne
ZAE de la Confluence
Chemin de Rieulet 47160 DAMAZAN

www.valorizon.com

VALORIZON
Syndicat mixte
de valorisation et traitement
des déchets ménagers
du Lot-et-Garonne

ZAE de la Confluence Chemin de Rieulet
47160 DAMAZAN
t : 05 53 79 81 61
f : 05 53 79 86 26
contact@valorizon.com

Siège social
Hôtel du Département
Direction Agriculture,
forêt et environnement
47922 Agen cedex 9